

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

*DECLARATION DE MONSIEUR OMAR HILAË,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DU ROYAUME DU MAROC*

*Devant la Conférence du Désarmement
Session 2010*

- Débat Général -

Genève, le 2 février 2010

Monsieur le Président,

Je voudrais vous adresser les félicitations de la Délégation du Royaume du Maroc pour votre accession à la Présidence de la Conférence du désarmement et vous assurer du soutien actif de ma délégation pour la réussite de nos travaux. Votre expérience et l'engagement de votre pays pour les questions de désarmement sont autant d'atouts à même de relever les défis auxquels la Conférence du Désarmement est appelée à faire face. Le discours encourageant prononcé par Votre Ministre des Affaires Etrangères, Son Excellence Docteur Dipu Moni, témoigne de l'attachement de votre pays aux objectifs de la Conférence du Désarmement.

Monsieur le Président,

La session de 2010 de la Conférence du Désarmement se tient dans un environnement international propice pour la négociation en matière de désarmement. Plusieurs échéances sont attendues avec beaucoup d'espoirs par la Communauté Internationale. Il s'agit notamment de :

* Les déclarations concordantes tant des Etats Unis que de la Russie augurent de l'imminence de la conclusion d'un nouvel accord sur la réduction des armes nucléaires stratégiques (START). L'aboutissement de ces négociations contribuera grandement au renforcement de la paix et la sécurité internationales.

* Le Sommet sur la sécurité nucléaire, prévu à Washington en avril prochain. Initié par le Président Obama, ce sommet sera un rendez-vous d'importance dans les efforts internationaux en faveur de la non prolifération nucléaire.

* La huitième Conférence d'examen du TNP, prévue en mai prochain à New York. Elle sera l'occasion d'une remobilisation internationale en faveur du renforcement du régime de non prolifération. Cette Conférence aura la tâche de consolider le TNP, cette pierre angulaire de la non prolifération, mis à rude épreuve ces dernières années avec des menaces inquiétantes pour la paix et la sécurité mondiales.

L'atmosphère positive, générée par ces échéances, a été précédée par un certain nombre de développements encourageants. En effet, la Conférence du Désarmement a adopté, en 2009, son programme de travail après plusieurs années d'inaction. Pour sa part, la réunion au sommet du Conseil de Sécurité a adopté, le 24 septembre 2009, à l'unanimité et pour la première fois de son histoire, la résolution 1887 sur la non prolifération et le désarmement nucléaire. Cette résolution a été considérée par les observateurs comme un point fort dans l'agenda du désarmement.

Le même sentiment d'optimisme a été observé lors de la Conférence de l'article XIV sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, tenue à New York les 24 et 25 septembre 2009, sous la Coprésidence des Ministres des Affaires Etrangères du Maroc et de la France, Messieurs Taib Fassi Fihri et Bernard Couchner. La Conférence a été marquée par la participation de plusieurs dignitaires dont la Secrétaire d'Etat américaine Madame Hilary Clinton qui a réitéré l'engagement de son pays à œuvrer à la ratification du Traité. Nous saluons, également, la décision annoncée par le Ministre Chinois des Affaires étrangères à la Conférence que son pays planifiait de travailler avec la Communauté internationale pour l'entrée en vigueur du Traité.

Monsieur le Président,

Ces développements survenus, en 2009 et ceux attendus en 2010, sont autant positifs qu'encourageants et prometteurs. Ils ont généré une dynamique que la CD se devrait d'exploiter. En effet, il y a longtemps qu'une session de la CD ne s'est ouverte dans un contexte favorisant grandement sa vocation et sa fonction première d'organe unique multilatéral de négociation des questions du désarmement. La CD étant le reflet de la volonté de ses Etats Membres, il est, donc, impératif que toutes les bonnes volontés politiques de ses Membres convergent vers la mise en œuvre du mandat de la Conférence.

Mû par cette ambition, nous nous joignons à l'appel lancé par le Secrétaire Général Ban Ki Moon qui a souhaité, dans son message à l'ouverture de la CD que l'année 2010 soit l'année historique du Désarmement et de la Non Prolifération.

Aussi nous exhortons tous ses membres de faire preuve de souplesse, de mettre de côté leurs divergences et de se focaliser sur ce qui est primordial pour le parachèvement de l'ultime objectif souhaité par tous : Parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Le dialogue et l'esprit de compromis ayant présidé à l'adoption de l'ordre du jour, grâce au leadership du président, et à la flexibilité de tous les membres doivent servir de leitmotiv pour l'adoption du programme de travail aussi rapidement que possible. Car l'opinion publique internationale ne comprendra jamais que la CD reste en marge du momentum enregistré au niveau mondial sur le désarmement.

C'est pourquoi, une reprise rapide des négociations au sein de la CD est une exigence internationale qui permettra à la Conférence du Désarmement de répondre aux attentes de la Communauté Internationale en matière de paix et de sécurité internationales.

A cet effet, la Conférence du Désarmement est appelée à adopter une approche intégrée et pragmatique en vue de se pencher sur les thématiques d'actualité internationale et qui requièrent de notre conférence un devoir de négociation. Il s'agit de:

- * l'urgence de l'élaboration d'un traité interdisant la production des matières fissiles. Celui-ci devrait être non discriminatoire, vérifiable et doté d'instruments de gestion des stocks. Les conditions actuelles, confortées par l'engagement clair des puissances nucléaires, militent en faveur de la réactualisation du mandat Shannon.
- * l'importance d'engager des négociations pour la conclusion d'un traité contraignant sur les Assurances Négatives de Sécurité qui protégerait les Etats Non Nucléaires de la menace nucléaire. Les déclarations unilatérales par les puissances nucléaires de l'application du principe de non utilisation en premier sont insuffisantes parce que non juridiquement contraignantes et réversibles.

Dans ce cadre, la mise en place des zones exemptes d'armes nucléaires dont celle du Moyen Orient, est une composante essentielle dans le processus de non prolifération. La dénucléarisation du Moyen Orient est non seulement un impératif pour la paix et la sécurité dans le monde mais également un besoin sécuritaire pour tous les pays de la région. Bien plus, elle sera de nature à renforcer le processus de négociation pour le règlement du problème du Moyen Orient, dont nous appelons de nos vœux la relance dans les meilleurs délais possibles.

- * La Prévention de la course aux armements dans l'espace Extra atmosphérique est plus que jamais d'actualité, et ce en raison de la militarisation de l'espace et de l'expansion du club des pays ayant des capacités spatiales. Il s'agit d'un patrimoine de l'humanité qui devrait être préservé pour les seules applications pacifiques communes.

Monsieur le Président,

Les réseaux du terrorisme international recourent de plus en plus à des moyens sophistiqués pour commettre des attentats destructeurs. Ce qui nous préoccupe au plus haut niveau, surtout que plusieurs rapports internationaux crédibles révèlent que des acteurs non étatiques ainsi que la nébuleuse terroriste cherchent frénétiquement à acquérir des matériaux susceptibles de servir à des fins de destruction massive. Les terroristes internationaux ne cachent plus leur intention de se procurer ou confectionner des bombes sales pour provoquer des chocs psychologiques en causant le plus grand nombre de victimes parmi les

populations civiles. C'est pourquoi, une coopération internationale est plus que jamais requise pour prévenir le terrorisme nucléaire.

Conscient de cette grandissante menace à la sécurité internationale, le Maroc s'est associé, depuis plusieurs années, aux efforts de la Communauté Internationale pour combattre ce fléau du temps moderne qu'aucune cause ne pourrait justifier. C'est dans ce cadre, que le Royaume du Maroc a organisé, à Rabat du 3 au 5 juin 2009, un séminaire international sur la prévention du trafic illicite des matières nucléaires et radioactives.

Cette rencontre, deuxième du genre après celle de 2008, a été dédiée à l'examen des moyens de la mise en œuvre du principe 3 du plan d'action de l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire relative à la détection et la prévention du trafic des matières radioactives.

En conclusion, je voudrais, **Monsieur le Président**, réitérer l'importance qu'accorde mon pays à toutes les questions du désarmement multilatéral et son engagement à œuvrer, avec tous les membres, pour une relance rapide des travaux de fonds de la Conférence du Désarmement.

Je vous remercie.